



Saint-André-d'Argenteuil, le 23 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le conseil de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil prend acte de la volonté de Monsieur Michael Steimer de réitérer ses activités à titre de conseiller municipal district 1.

Monsieur Michael Steimer s'est retiré temporairement des affaires publiques en lien à un évènement personnel survenu le 11 octobre dernier. Vu les délais judiciaires, Monsieur Steimer ne peut s'absenter plus de 90 jours selon la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Puisque son évènement personnel ne répond pas aux conditions pour qu'il soit déclaré inapte à siéger aux séances du conseil municipal, Monsieur Steimer reprendra également ses attributions politiques relativement au tourisme, patrimoine, culture et histoire.

Le conseil de la municipalité tient à réaffirmer son indéfectible engagement envers la population de la municipalité et entend poursuivre sa mission dans le respect des valeurs de notre communauté et des pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

-30-

Source : Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Pour information :

Benoit Grimard

Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

b.grimard@stada.ca

450 537-3527, poste 2742